

Écoles Diwan Témoignage

LA LETTRE des Observatoires a rencontré, sur le terrain, un parent d'élève d'origine bretonne. Voici son témoignage.

Lettre des Observatoires : Bernard Herviou, vous êtes d'origine bretonne et vivez à Saint-Brieuc. Que pensez-vous des revendications des écoles Diwan ?
L'école Diwan est une école associative, privée, laïque, ce qui n'est pas commun en Bretagne où la plupart des écoles privées sont catholiques. Elle revendique aussi un statut d'école gratuite, ce qui n'est pas la réalité : actuellement, à Saint-Brieuc, des parents qui souhaitent inscrire leur enfant dans cette école maternelle ou élémentaire doivent payer 100 F par mois de frais pédagogiques. Intégrer cette école dans le service public, c'est donc bien intégrer une école privée dans l'école de la République.

Vos enfants ne fréquentent pas l'école Diwan. Pourtant leurs responsables affirment que ces écoles sont ouvertes à tous les élèves, sans conditions. Qu'en est-il exactement ?

Là encore, les responsables de cette école associative ne disent pas toute la vérité. Pour intégrer cette école, par exemple en grande section ou au CP, il est indispensable de bien maîtriser la langue bretonne. Elle n'est donc pas ouverte à tous les enfants, sans discrimination langagière, mais qu'à des élèves entrant en petite ou en moyenne section. Ceci s'explique par le fait que l'apprentissage de la langue bretonne y est pratiqué en immersion complète.

Du moment où les enfants entrent à l'école le matin, jusqu'au moment où ils la quittent, les enfants ne parlent et n'entendent parler que le breton.

Au CP, les enfants apprennent à lire en breton, et l'étude du français n'apparaît qu'au CE1, sous forme de langue seconde, enseignée à raison de 3 heures par semaine.

Quand nous sommes arrivés à Saint-Brieuc, bien qu'étant bretons, ma femme et moi, nous ne parlions pas cette langue qui était, à l'époque, un peu tombée en désuétude. Pour autant, nous nous sentions profondément bretons et nous avions envisagé ce type



d'école pour nos enfants. Mais les plus grands étaient trop vieux. De plus, nous nous sommes rendus compte que cette école était, en quelque sorte, «éparignée» par la mixité sociale : les familles qui font ce choix, le font bien sûr pour faire vivre la culture bretonne ; il n'empêche que ce sont le plus souvent des familles de milieux socio-professionnels relativement favorisés ; si cela est un plus pour certains parents, c'est un handicap pour nous qui sommes persuadés que le «vivre ensemble», dès le plus jeune âge, est primordial pour nos enfants.

Le fait de traiter la langue française comme une deuxième langue, est un risque : rien ne dit, en effet, que nous resterons à Saint-Brieuc, jusqu'à la fin de la scolarité des enfants. Enfin, le fait d'être avec les mêmes enfants, de la maternelle à la terminale, est une forme de repli que nous ne souhaitons pas pour nos enfants.

Pour vous, la sauvegarde des langues et cultures régionales serait-elle donc sans intérêt ?

Absolument pas. Comme je l'ai déjà

dit, nous nous sentons bretons et fiers de l'être.

Dès que nos occupations professionnelles nous ont permis de revenir en Bretagne, nous n'avons pas hésité.

Mais la culture bretonne ne s'arrête pas à la langue : la musique, la gastronomie, la vie dans des paysages préservés, la découverte du patrimoine architectural nous permettent de faire connaître à nos enfants leur région.

Des classes bilingues (horaires français/breton, à parité égale) continuent à se développer dans l'enseignement public, et c'est une très bonne réponse aux demandes des parents désirant que leurs enfants apprennent la langue de leurs grands-parents.

L'inspection académique, dans les Côtes-d'Armor, est très attentive à ces demandes d'ouverture de classes bilingues, et les favorise, en respectant les effectifs des classes monolingues de la même école.

L'intégration d'une école différente, dangereuse par son élitisme et sa ségrégation (rejet des enfants non bretonnants), n'a vraiment pas lieu d'être dans un tel contexte. ■